

Théologie dogmatique

Thèses de l'examen final¹

*Master et Licence canonique*²

Valable à compter de la session d'examen de décembre 2023

Groupe A (Prof. Durand)

I.

1. Le mode analogique de notre connaissance de Dieu Trinité
2. La doctrine de la *relation*, clé de la théologie trinitaire

II.

3. La notion de *personne* en Dieu Trinité
4. La personne du Père : réflexion de synthèse

III.

5. La personne du Saint-Esprit: réflexion de synthèse
6. Questions trinitaires œcuméniques : la procession du Saint-Esprit *a Patre* et *a Filio* ; les énergies divines et la grâce du Saint-Esprit

IV.

7. Les "missions" du Fils et de l'Esprit Saint
8. L'union hypostatique

V.

9. La grâce du Christ (grâce de l'union, grâce personnelle, grâce capitale)
10. La connaissance humaine du Christ

VI.

11. La notion christologique de médiateur
12. Comment saisir les notions de satisfaction et de mérite du Christ ?

Groupe B (Prof. Blankenhorn)

VII.

13. Les fruits de la communion eucharistique.
14. Les sacrements « contiennent » la grâce.

VIII.

15. La *fructuosité* des sacrements chrétiens.
16. La *relation* des deux sacerdoces participés de celui du Christ (LG 10).

¹ La matière de ces thèses d'examen correspond au cursus suivant : christologie et traité de Dieu chez le P. Durand; théologie des sacrements et ecclésiologie chez le P. Blankenhorn.

² Pour les étudiant-e-s qui passent l'examen de Master et ensuite l'examen de licence canonique, le choix des thèses doit être différent pour les deux examens.

IX.

17. La conversion eucharistique : œuvre de l'Esprit (épiclese) ou du Christ (les paroles) ?
18. Mariage naturel – mariage civil – mariage sacramentel.

X.

19. La grâce baptismale (distinction et ordre des divers aspects).
20. L'unique Eglise du Christ et les Chrétiens séparés.

XI.

21. *Credo Ecclesiam sanctam*
22. L'Eglise comme *sacrement* : exposé synthétique.

XII.

23. La primauté du pape et le collège épiscopal.
24. **La succession apostolique**

Remarques

1. Chaque candidat-e en vue du *master* ou de la *licence en théologie* est invité-e à préparer 10 thèses de son choix, réparties dans 10 des 12 séries ci-dessus (I-XII). Il faut cependant que 5 thèses appartiennent au groupe A et 5 thèses au groupe B. Le candidat sera d'abord interrogé pendant env. 15 mn sur l'une de ces six thèses, choisie par l'examineur. L'examen sera complété par une interrogation plus brève sur l'une ou l'autre thèse de l'autre groupe. L'interrogation, présidée par les deux professeurs, durera au total 30 mn. L'examineur principal sera déterminé au début de l'examen par tirage au sort.
2. Chaque candidat-e en vue d'un *diplôme en théologie* est invité-e à préparer 8 thèses de son choix, réparties dans 8 des 12 séries ci-dessus (I-XII). Il faut cependant que 4 thèses appartiennent au groupe A et 4 thèses au groupe B. L'examen durera au total 30 mn. Les autres modalités de l'examen sont semblables à celles indiquées ci-dessus.
3. L'étudiant-e pourra uniquement conserver sous les yeux pendant son interrogation un *plan résumé* (25/30 lignes) de la thèse à exposer.
4. L'étudiant-e se présentant à l'examen peut s'il le désire montrer qu'il/elle a préparé ses thèses en présentant un petit dossier comportant *un résumé* de l'exposé qu'il/elle compte faire (environ 3 pages pour chaque thèse, guère davantage) et une *brève bibliographie* des ouvrages ou articles qu'il/elle aura lus ou effectivement consultés pour chaque thèse. Dans ce cas, il/elle voudra bien remettre ce dossier en deux exemplaires (la veille de l'examen avant midi au plus tard).
5. L'étudiant-e apportera à l'examen *l'attestation* du dépôt du mémoire ou du travail de diplôme, ainsi que la feuille de notation de l'examen (documents remis par le Décanat).